

RÉSOLUTION 25R-06

Demander au conseil d'administration du R.I. de recommander aux districts de créer des associations de pairs basées sur l'année d'intronisation des membres

Soumis par : Rotary club de Kakogawa Center, district 2680 (Japon)

1 ATTENDU QUE les membres du Rotary sont unis autour de principes et forment
2 ainsi un réseau d'individus qui partagent un objectif, une mission et des valeurs
3 communes, et

4
5 ATTENDU QUE, si les Rotariens ou Rotaractiens expérimentés n'ont aucune
6 difficulté à former des groupes d'amitié autour d'intérêts ou de loisirs communs,
7 les nouveaux membres, qui sont peu familiarisés avec notre organisation,
8 peuvent ressentir un certain manque de confiance, et

9
10 ATTENDU QUE la situation est particulièrement difficile pour les membres ayant
11 moins de cinq ans d'ancienneté, car ils n'ont pas encore eu le temps de nouer des
12 liens rotariens solides, que ce soit dans leur propre club ou en dehors. Ces
13 personnes quittent souvent leur club avant d'avoir eu l'occasion d'apprécier
14 pleinement le Rotary et son attrait fondamental, et

15
16 ATTENDU QUE, afin de résoudre ce problème, de renforcer la collaboration
17 entre les membres et d'accroître l'effectif, nous suggérons que des associations de
18 pairs basées sur l'année d'intronisation des membres soient créées au niveau du
19 district, et

20
21 ATTENDU QUE la création de telles associations de pairs au-delà du niveau du
22 club créeront un espace où les nouveaux membres pourront enrichir leur
23 expérience rotarienne et nouer de nouveaux liens au sein de l'organisation, et

24
25 ATTENDU QUE cela favoriserait également la compréhension des principes du
26 Rotary et la participation active à des activités sociales et à des actions

27
28 Le Rotary International demande à son conseil d'administration de recommander
29 aux districts de créer des associations de pairs basées sur l'année d'intronisation des
30 membres afin de renforcer la camaraderie et de favoriser le développement de
31 l'effectif.

(Fin du texte)

EXPOSÉ DES MOTIFS

- 1 **Amélioration du taux de fidélisation** Selon des données récentes du R.I., les
2 membres qui font partie du Rotary depuis moins de cinq ans sont les plus
3 susceptibles de démissionner du Rotary ou du Rotaract. En favorisant les
4 interactions et la compréhension grâce à des associations de pairs, ce groupe peut
5 apprendre les valeurs du Rotary et maintenir un niveau supérieur de
6 participation active.
- 7
- 8 **Contribution au développement de l'effectif** En proposant régulièrement
9 des occasions d'échanges, de formations et de rencontres sociales, nous pouvons
10 partager l'attrait du Rotary avec les nouveaux membres et augmenter le nombre
11 de personnes qui adhèrent à la mission et aux valeurs de notre organisation.
- 12
- 13 **Redynamiser les actions** En utilisant le réseau d'associations de pairs et en
14 proposant des activités sociales et des actions, nous pouvons contribuer à
15 redynamiser l'implication des membres dans le district.
- 16
- 17 Par ces efforts, nous pourrons diffuser les principes du Rotary et bâtir un réseau
18 plus solide de membres.

IMPACT FINANCIER

- 19 Cette résolution peut avoir un impact financier pour le R.I. qu'il est impossible de
20 déterminer à l'heure actuelle. Le coût dépendra du niveau de soutien apporté par
21 le conseil d'administration du Rotary à la réalisation de cet objectif.